

# L'action climatique à travers l'optique du bien-être – une autre manière de dire *transition juste* ?

23 septembre 2019

## Environnement, climat et énergie

Tandis que des millions d'étudiants et de travailleurs se regroupaient le 20 septembre, aux quatre coins du monde, pour manifester et lancer un appel sans précédent à l'action climatique, l'OCDE publiait un nouveau rapport, *Accelerating Climate Action – Refocussing Policies through a well-being lens* (Accélérer l'action climatique – l'optique du bien-être pour recentrer les politiques [traduction non officielle]).

Le rapport de l'OCDE [1] applique une nouvelle optique, celle du bien-être, pour examiner les politiques sur le climat en analysant les synergies et les compensations entre l'atténuation du changement climatique et les objectifs de plus grande ampleur tels que la santé, l'éducation, les emplois, ainsi que la qualité généralisée de l'environnement et les ressources nécessaires pour assurer notre subsistance dans le temps. En soi, le rapport adopte une approche de politique économique qui est tout à fait la bienvenue concernant les transitions à faibles émissions nécessaires dans cinq secteurs économiques (l'électricité, l'industrie lourde, le résidentiel, le transport de surface et l'agriculture) auxquels on peut imputer plus de 60 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Le rapport avance l'argument qu'il est nécessaire de recadrer les politiques relatives au climat en utilisant l'optique du bien-être afin que les synergies et compensations deviennent visibles, permettant ainsi aux décideurs politiques de renforcer les synergies et d'anticiper, de gérer et de réduire au minimum les compensations.

Ce nouveau rapport qui envisage l'action pour le climat à travers l'optique du bien-être arrive en temps opportun. En effet, la transition vers une économie à zéro émission de carbone exige que l'on tienne compte des dimensions économique, sociale, distributive, technologique, programmatique et politique de la transition. Cela pourrait constituer une étape importante en faveur d'une Transition juste pour la main-d'œuvre, telle que réclamée par l'Accord de Paris sur le climat. En fait, le rapport de l'OCDE observe qu'il existe des similitudes claires entre l'optique du bien-être de l'OCDE et le débat autour des principes directeurs de la transition juste, des opportunités qu'elle comporte et des défis qu'elle pose.

Le rapport conclut que la création de synergies entre la réduction des émissions et de plus amples objectifs relatifs au bien-être tels que la diminution de la pollution atmosphérique et l'amélioration de la santé incite davantage à des actions précoces d'atténuation du

changement climatique. En outre, le rapport observe qu'il convient de prendre en considération l'impact des politiques climatiques sur des questions telles que le caractère abordable financièrement de l'énergie ou les emplois, en vue de lutter contre les inégalités économiques et sociales croissantes tant au sein des pays qu'entre eux.

On peut saluer l'accent marqué par le rapport sur le bien-être ainsi que la reconnaissance des points d'intersection avec les principes de la transition juste. Il est en revanche regrettable que l'OCDE n'utilise pas cette occasion pour lancer explicitement un appel à des mesures de transition juste, incluant la sécurité sociale et l'investissement dans les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie. Ces mesures sont amplement acceptées et recourent, d'une certaine manière, l'optique du bien-être de l'OCDE. À cet égard, le TUAC aimerait rappeler l'importance des principes directeurs de l'OIT pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous<sup>[2]</sup>. Ces principes directeurs reposent sur un ensemble de concepts connus sous le nom d'agenda pour le travail décent : droits au travail, dialogue social, protection sociale et emploi.

Dans le monde entier, les syndicats soutiennent activement la transition juste fondée sur des politiques climatiques destinées à protéger le climat tout en tenant compte de l'impact sur les travailleurs, leurs familles et leurs communautés<sup>[3]</sup>. Les impératifs d'une Transition juste pour la main-d'œuvre et de la création de travail décent et d'emplois de qualité ont été reconnus par l'Accord de Paris lors de la COP 21 qui, conjointement avec les objectifs du programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU, montrent la voie à suivre pour un monde libéré de la pauvreté et sans émission de carbone.

La COP 24 à Katowice (Pologne) a réaffirmé l'importance des principes de la transition juste. À cette occasion, plus de 50 pays et la Commission européenne signaient la « Déclaration de Silésie sur la solidarité et la transition juste ». Par l'adoption de la Déclaration de Silésie, les pays s'engageaient à prendre au sérieux l'impact du changement climatique et des politiques relatives au climat sur les travailleurs, leurs familles et leurs communautés lors de l'élaboration et la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), de leurs plans nationaux d'adaptation et de leurs stratégies nationales à long terme relatives à de faibles émissions de gaz à effet de serre. De ce fait, ces pays se sont engagés à mettre en œuvre des politiques de transition juste, ce qui implique des interactions avec les travailleurs et leurs syndicats en vue de préparer de nouvelles politiques relatives au climat et des stratégies climatiques s'inscrivant sur le long terme.

Les mesures en faveur d'une transition juste sont une condition essentielle pour mettre en œuvre les ambitieuses politiques climatiques dont nous avons besoin de toute urgence. En l'absence de conditions sociales correctes (y compris les investissements, le dialogue social, la protection sociale, la justice sociale, les compétences et l'éducation, etc.) il ne saurait y avoir suffisamment de soutien dans la société pour les réformes structurelles dont nos économies ont besoin pour protéger le climat.

L'OCDE devrait soutenir et encourager les investissements dans des secteurs porteurs de création d'emplois et dotés d'un potentiel élevé de protection environnementale, tels que ceux de l'efficacité énergétique ou des énergies renouvelables, en accordant une attention particulière aux questions de la pauvreté énergétique, de la mobilité durable et de la mise à niveau des infrastructures de transport, parmi d'autres investissements.

L'optique du bien-être adoptée par l'OCDE est certes un pas dans la bonne direction, mais elle est loin d'être équivalente à la transition juste.

Lire le rapport de l'OCDE (en anglais uniquement) [ici](#).

[1] OECD (2019), Accelerating Climate Action: Refocusing Policies through a Well-being Lens, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/2f4c8c9a-en>.

[2] OIT (2016) Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/—ed\\_emp/—emp\\_ent/documents/publication/wcms\\_432859.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/—ed_emp/—emp_ent/documents/publication/wcms_432859.pdf)

[3] Pour plus de précisions sur les efforts déployés au niveau syndical, voir <https://www.ituc-csi.org/just-transition-centre> et <https://tuac.org/news/?policy-issue=environment-climate-energy>